



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E137152

VALABLE JUSQU'AU 26/04/2026

ÉDITÉ LE 23/01/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 11/04/2013

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 01/01/2019

Capital : 86 440

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LAVAL 792 776 338

Siret : 792 776 338 00040

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 5001204

Assurance Responsabilité Travaux :

THELEM ASSURANCES TRCB12853295

Assurance Responsabilité Civile :

THELEM ASSURANCES TRCB12853295

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2025

Raison sociale : SARL HEURTEBIZE LEFOULON

54 BOULEVARD DE L'INDUSTRIE
53940 ST BERTHEVIN

Téléphone : 02 43 90 94 57

Fax :

Portable :

Site Internet : heurtebize-lefoulon.fr

E-mail : heurtebize-lefoulon@orange.fr

Responsabilité légale :

LEFOULON JULIEN GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Effectif moyen : 8 Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5111	Installation de plomberie sanitaire en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ² (Technicité courante) Mention RGE	06/04/2023
5231 PROB	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ² Mention RGE	23/05/2025
5311	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ² Mention RGE	11/04/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	23/05/2025
o Chauffe-Eau Thermodynamique	23/05/2025
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021
o Ventilation mécanique	11/04/2024

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.

1/1